



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

L'école publique en souffrance

Le gouvernement doit mettre fin à son silence dans le cadre des négociations avec les enseignantes et enseignants du secteur public

Montréal, le 29 octobre 2020 – Devant un silence éloquent face à la souffrance de l'école publique et marquant le premier anniversaire du dépôt de ses demandes syndicales relatives aux conditions de travail et d'exercice des enseignantes et enseignants de l'école publique, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) dénonce l'inaction du premier ministre François Legault et de son ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge dans le cadre des négociations qui se déroule en ce moment et entreprend des actions de mobilisation afin de se faire entendre.

Le 29 octobre 2019, soit il y a exactement un an, la FAE déposait ses demandes en vue du renouvellement de la convention collective de ses membres, arrivée à échéance le 31 mars dernier. Des demandes qui constituent autant de solutions aux difficultés vécues par les profs. Depuis ? Silence. « Nous avons l'impression que le gouvernement a fait le choix de faire trainer les choses et qu'il n'a aucune volonté de faire avancer les négociations. Nous avons récemment identifié nos priorités de négociation et nous sommes prêts à poursuivre le dialogue, mais encore là la partie patronale ne pose pas les gestes qui permettraient de faire progresser les pourparlers. Il n'y a aucune avancée concrète quant à nos principales demandes. Pourtant, l'éducation figurait parmi les priorités lors de l'élection du gouvernement Legault en 2018, et elle devrait l'être encore davantage considérant la pandémie actuelle ! », affirme Sylvain Mallette, président de la FAE.

Face au manque d'écoute et d'ouverture du gouvernement, la FAE a mené, pendant la nuit du 28 au 29 octobre, une opération de visibilité qui a visé les établissements des centres de services scolaires (CSS), des bureaux du ministère de l'Éducation à Québec et Montréal, ainsi que du bureau de circonscription du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. Le message : Nous, les profs, avons des solutions ! Monsieur Roberge, écoutez-nous !

Les maux du réseau scolaire exacerbés

Déjà, avant la pandémie liée à la COVID-19, les effets de la pénurie de personnel, de la désertion professionnelle, des départs précipités à la retraite ainsi que de la détresse psychologique se faisaient sentir au sein de la profession enseignante et de l'école publique, sans parler des problèmes d'attraction et de rétention de personnel qui étaient déjà à un niveau critique. La crise sanitaire actuelle n'a fait qu'exacerber ces maux, et a mis en lumière les piètres conditions dans lesquelles les profs enseignent au quotidien, tout en révélant la nouvelle réalité anxiogène à laquelle ils sont confrontés. Malgré tout, le message sur l'urgence d'agir n'est pas entendu par le premier ministre et le ministre de l'Éducation.

« Le gouvernement doit reconnaître l'expertise des profs sur le terrain. Nous avons des solutions, et depuis un an que nous les proposons ! Dans la foulée de la deuxième vague qui ne semble pas vouloir se résorber, le gouvernement doit agir maintenant. Il est temps de faire comprendre au gouvernement que les réponses aux problèmes de l'école publique passent par la mise en place des solutions proposées par les profs dans le cadre de la présente ronde de négociation, et qu'il ne peut s'appuyer sur la pandémie pour négocier à rabais », conclut M. Mallette.

Cibles de l'opération de placardage :

- Bureau du ministère de l'Éducation à Québec
- Bureau du ministère de l'Éducation à Montréal
- Bureau de circonscription du ministre de l'Éducation
- Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM)
- Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC)
- Centre de services scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles (CSSMI)
- Centres de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais, des Draveurs et au Cœur-des-Vallées (CSSPO – CSSD – CSSCV)
- Centre de services scolaire des Trois-Lacs (CSSTL)
- Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB)
- Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI)
- Centre de services scolaire de Laval (CSSL)
- Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS)
- Centre de services scolaire de la Capitale (CSSC)

Profil de l'organisation

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca